

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(98)/ST/75

20 mai 1998

(98-2126)

CONFERENCE MINISTERIELLE
Deuxième session
Genève, 18 et 20 mai 1998

Original: anglais

NORVEGE

Déclaration distribuée par M. Knut Vollebæk,
Ministre des affaires étrangères

Un monde de plus en plus globalisé nous impose à tous, gouvernements, système de l'OMC et communauté internationale dans son ensemble, des objectifs exigeants. Mais il offre aussi des possibilités entièrement nouvelles. Nous devons veiller à ce qu'elles soient uniformément réparties et à ce que les intérêts soient préservés d'une manière équilibrée. Ainsi, la croissance suscitée par le commerce continuera de jouer un rôle important dans la lutte contre la pauvreté et le relèvement des niveaux de vie.

Depuis l'achèvement du Cycle d'Uruguay, l'OMC est devenue une institution possédant une compétence et une intégrité incontestables. Beaucoup a été accompli durant les 50 dernières années, mais des tâches importantes nous attendent encore en ce qui concerne le renforcement des règles et l'amélioration de l'accès aux marchés. Il faut les mener à bien en tenant compte des intérêts des producteurs et des consommateurs, tant dans les pays développés que dans les pays en développement.

Si nous nous tournons vers l'avenir, le défi primordial est de faire en sorte que le système commercial multilatéral présente un intérêt pour l'ensemble des Membres. Il faut tenir dûment compte de l'objectif de développement durable tel qu'il est exprimé dans le préambule de l'Accord sur l'OMC.

Le programme incorporé de l'OMC donne certaines orientations pour l'évolution du système commercial multilatéral, notamment en ce

de l'agriculture soit un élément clé des délibérations futures. La Norvège se propose de participer à un vaste processus analytique portant sur ces questions.

Le Cycle d'Uruguay s'est achevé avec un accord-cadre sur les services. Depuis, nous avons réussi à conclure des accords qui améliorent l'accès aux marchés dans d'importants secteurs. Les Me

du travail à la conférence de l'OIT en juin. Dans le cadre du suivi de cette déclaration, la Norvège a l'intention de prendre l'initiative d'un séminaire qui se tiendrait à Genève, auquel nous demanderons à l'OIT de participer, incluant la participation des Secrétariats de l'OMC et de la CNUCED. Le pari que nous faisons est de parvenir à un consensus sur le fait que le commerce ouvert et la mondialisation devraient promouvoir non seulement la prospérité économique, mais aussi les normes fondamentales du travail reconnues. L'OMC a également un rôle à jouer à cet égard. En traitant cette question à l'OMC, nous contribuerons à maintenir l'appui en faveur du système commercial multilatéral et à empêcher le recours à des sanctions et mesures protectionnistes unilatérales. La Norvège estime que ces normes devraient être intégrées dans le cadre de l'OMC.

La Norvège accorde une priorité spéciale à la mise en oeuvre intégrale dans les